

Réf: Dossier N° 018685

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE KEASSAHAR GRACE » en
abrégé « GSKG »

Siège social Abidjan, Abobo, AGOUE TO PK 18, LOT 1692,
ILOT174

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 18/06/2021 reçus par Me ANGELE A. KOUASSI et enregistrés au CEPICI le 20/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE KEASSAHAR
GRACE » en abrégé « GSKG »

Objet : ETUDES ET FORMATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, AGOUE TO PK 18, LOT 1692,
ILOT174

Dirigeant(s) : M OULAI ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02554 du 22/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18243/GTCA/RC/2021 du 22/07/2021

